

ANNEXE À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 2017-175
DU 23 MARS 2017 MODIFIANT L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL
N° 2012-293 DU 18 MAI 2012 PORTANT APPLICATION DE L'ORDONNANCE SOUVERAINE N° 1.675 DU 10 JUIN 2008
RELATIVE AUX PROCÉDURES DE GEL DES FONDS METTANT EN OEUVRE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES.

Les mentions relatives aux personnes visées ci-après, figurant à l'annexe de l'arrêté ministériel n° 2012-293 du 18 mai 2012 sont remplacées par les mentions suivantes :

	Nom	Informations d'identification (date et lieu de naissance (d.d.n. et l.d.n.), n° de passeport / de carte d'identité, etc)	Motif d'inscription sur la liste
1	António INJAI (pseudonyme « António INDJAI »)	Nationalité : Guinée-Bissau d.d.n. : 20.1.1955 l.d.n. : Encheia, Sector de Bissorá, Região de Oio, Guinée-Bissau Parents : Wasna INJAI (nom du père) et Quiritche COFTE (nom de la mère) Désignation : a) Général de corps d'armée b) Chef d'état-major des forces armées Passeport : passeport diplomatique n°AAID00435 Date de délivrance : 18.2.2010 Lieu de délivrance : Guinée-Bissau Date d'expiration : 18.2.2013 Date de désignation par les Nations unies : 18.5.2012 (en application des dispositions du paragraphe 4 de la résolution 2048 (2012) du Conseil de sécurité des Nations unies) Notice spéciale INTERPOL-Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies site web : https://www.interpol.int/en/notice/search/un/5782445	António INJAI a pris part personnellement à la planification et la conduite de la mutinerie du 1 ^{er} avril 2010, qui a abouti à l'arrestation illégale de Carlos GOMES Júnior, Premier ministre, et de José Zamora INDUTA, alors chef d'état-major des forces armées ; au cours de la période électorale de 2012, en tant que chef d'état-major des forces armées, INJAI a menacé de renverser les autorités élues et de mettre un terme au processus électoral ; António INJAI a participé à la planification opérationnelle du coup d'État du 12 avril 2012. Au lendemain de ce coup d'État, le premier communiqué du « commandement militaire » a été diffusé par l'état-major des forces armées, dirigé par le général INJAI.

	Nom	Informations d'identification (date et lieu de naissance (d.d.n. et l.d.n.), n° de passeport / de carte d'identité, etc)	Motif d'inscription sur la liste
2	Mamadu TURE (pseudonyme « N'Krumah »)	Nationalité : Guinée-Bissau d.d.n. : 26.4.1947 Désignation : a) Major général b) Chef d'état-major adjoint des forces armées Passeport diplomatique n° DA0002186 Date de délivrance : 30.3.2007 Lieu de délivrance : Guinée-Bissau Date d'expiration : 26.8.2013 Date de désignation par les Nations unies : 18.5.2012 (en application des dispositions du paragraphe 4 de la résolution 2048 (2012) du Conseil de sécurité des Nations unies) Notice spéciale INTERPOL-Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies site web : https://www.interpol.int/en/notice/search/un/5782456	Membre du « commandement militaire » qui a assumé la responsabilité du coup d'État du 12 avril 2012.
3	Estêvão NA MENA	Nationalité : Guinée-Bissau d.d.n. : 7.3.1956 Désignation : Inspecteur général des forces armées Date de désignation par les Nations unies : 18.5.2012 (en application des dispositions du paragraphe 4 de la résolution 2048 (2012) du Conseil de sécurité des Nations unies) Notice spéciale INTERPOL-Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies site web : https://www.interpol.int/en/notice/search/un/5782449	Membre du « commandement militaire » qui a assumé la responsabilité du coup d'État du 12 avril 2012.
4	Ibraïma CAMARÁ (pseudonyme « Papa Camará »)	Nationalité : Guinée-Bissau d.d.n. : 11.5.1964 Parents : Suareba CAMARÁ (nom du père) et Sale QUEITA (nom de la mère) Désignation : a) Général de brigade b) Chef d'état-major des forces aériennes Passeport diplomatique n° AAID00437 Date de délivrance : 18.2.2010 Lieu de délivrance : Guinée-Bissau Date d'expiration : 18.2.2013 Date de désignation par les Nations unies : 18.5.2012 (en application des dispositions du paragraphe 4 de la résolution 2048 (2012) du Conseil de sécurité des Nations unies) Notice spéciale INTERPOL-Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies site web : https://www.interpol.int/en/notice/search/un/5781782	Membre du « commandement militaire » qui a assumé la responsabilité du coup d'État du 12 avril 2012.

	Nom	Informations d'identification (date et lieu de naissance (d.d.n. et l.d.n.), n° de passeport / de carte d'identité, etc)	Motif d'inscription sur la liste
5	Daba NAUALNA (pseudonyme « Daba Na Walna »)	Nationalité : Guinée-Bissau d.d.n. : 6.6.1966 Parents : Samba NAUALNA (nom du père) et In-Uasne NANFAFE (nom de la mère) Désignation : a) Lieutenant-colonel b) Porte-parole du « commandement militaire » Passeport n° SA 0000417 Date de délivrance : 29.10.2003 Lieu de délivrance : Guinée-Bissau Date d'expiration : 10.3.2013 Date de désignation par les Nations unies : 18.5.2012 (en application des dispositions du paragraphe 4 de la résolution 2048 (2012) du Conseil de sécurité des Nations unies) Notice spéciale INTERPOL-Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies site web : https://www.interpol.int/en/notice/search/un/5782452	Porte-parole du « commandement militaire » qui a assumé la responsabilité du coup d'État du 12 avril 2012.
9	Cranha DANFÁ	Nationalité : Guinée-Bissau d.d.n. : 5.3.1957 Désignation : a) Colonel b) Chef des opérations de l'état-major interarmées Passeport : AAIN29392 Date de délivrance : 29.9.2011 Lieu de délivrance : Guinée-Bissau Date d'expiration : 29.9.2016 Date de désignation par les Nations unies : 18.7.2012 (en application des dispositions du paragraphe 4 de la résolution 2048 (2012) du Conseil de sécurité des Nations unies) Notice spéciale INTERPOL-Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies site web : https://www.interpol.int/en/notice/search/un/5782442	Membre du « commandement militaire » qui a assumé la responsabilité du coup d'État du 12 avril 2012. Proche conseiller du chef d'État-Major des forces armées, António INJAI.
11	Sanha CLUSSÉ	Nationalité : Guinée-Bissau d.d.n. : 28.9.1965 Parents : Clusse MUTCHA (nom du père) et Dalu IMBUNGUE (nom de la mère) Désignation : a) Capitaine (Marine) b) Chef d'état-major de la marine par intérim Passeport : SA 0000515 Date de délivrance : 8.12.2003 Lieu de délivrance : Guinée-Bissau Date d'expiration : 29.8.2013 Date de désignation par les Nations unies : 18.7.2012 (en application des dispositions du paragraphe 4 de la résolution 2048 (2012) du Conseil de sécurité des Nations unies) Notice spéciale INTERPOL-Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies site web : https://www.interpol.int/en/notice/search/un/5782435	Membre du « commandement militaire » qui a assumé la responsabilité du coup d'État du 12 avril 2012. Très proche d'António INJAI. Sanha CLUSSÉ a rejoint la délégation « commandement militaire » qui a rencontré la Cedeao à Abidjan le 26 avril 2012.

	Nom	Informations d'identification (date et lieu de naissance (d.d.n. et l.d.n.), n° de passeport / de carte d'identité, etc)	Motif d'inscription sur la liste
12	Júlio NHATE	Nationalité : Guinée-Bissau d.d.n. : 28.9.1965 Désignation : a) Lieutenant-colonel b) Commandant du régiment de parachutistes Date de désignation par les Nations unies : 18.7.2012 (en application des dispositions du paragraphe 4 de la résolution 2048 (2012) du Conseil de sécurité des Nations unies) Notice spéciale INTERPOL-Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies site web : https://www.interpol.int/en/notice/search/un/5782454	Membre du « commandement militaire » qui a assumé la responsabilité du coup d'État du 12 avril 2012. Fidèle allié d'António Injai, le lieutenant-colonel Júlio NHATE a la responsabilité directe du coup d'État du 12 avril 2012 puisque c'est lui qui a dirigé l'opération militaire.
13	Tchipa NA BIDON	Nationalité : Guinée-Bissau d.d.n. : 28.5.1954 Parents : « Nabidom » Désignation : a) Lieutenant-colonel b) Chef du renseignement Passeport : passeport diplomatique DA0001564 Date de délivrance : 30.11.2005 Lieu de délivrance : Guinée-Bissau Date d'expiration : 15.5.2011 Date de désignation par les Nations unies : 18.7.2012 (en application des dispositions du paragraphe 4 de la résolution 2048 (2012) du Conseil de sécurité des Nations unies) Notice spéciale INTERPOL-Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies site web : https://www.interpol.int/en/notice/search/un/5782446	Membre du « commandement militaire » qui a assumé la responsabilité du coup d'État du 12 avril 2012.
14	Tcham NA MAN (pseudonyme NAMAM)	Nationalité : Guinée-Bissau d.d.n. : 27.2.1953 Parents : Biute NAMAN (nom du père) et Ndjade NA NOA (nom de la mère) Désignation : a) Lieutenant-colonel b) Chef de l'hôpital militaire des forces armées Passeport : SA0002264 Date de délivrance : 24.7.2006 Lieu de délivrance : Guinée-Bissau Date d'expiration : 23.7.2009 Date de désignation par les Nations unies : 18.7.2012 (en application des dispositions du paragraphe 4 de la résolution 2048 (2012) du Conseil de sécurité des Nations unies) Notice spéciale INTERPOL-Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies site web : https://www.interpol.int/en/notice/search/un/5782448	Membre du « commandement militaire » qui a assumé la responsabilité du coup d'État du 12 avril 2012. Également membre du haut commandement militaire (sommet de la hiérarchie militaire bissau-guinéenne).

	Nom	Informations d'identification (date et lieu de naissance (d.d.n. et l.d.n.), n° de passeport / de carte d'identité, etc)	Motif d'inscription sur la liste
16	Idrissa DJALÓ (pseudonyme : Idriça DJALÓ)	Nationalité : Guinée-Bissau d.d.n. : 18 décembre 1954 Désignation : a) Major b) Conseiller protocolaire du Chef d'état-major des forces armées c) Colonel d) Chef du protocole au quartier général des forces armées (par la suite) Passeport : AAISO40158 Date de délivrance : 12.10.2012 Lieu de délivrance : Guinée-Bissau Date d'expiration : 2.10.2015 Date de désignation par les Nations unies : 18.7.2012 (en application des dispositions du paragraphe 4 de la résolution 2048 (2012) du Conseil de sécurité des Nations unies) Notice spéciale INTERPOL-Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies site web : https://www.interpol.int/en/notice/search/un/5782443	Point de contact du « commandement militaire » qui a assumé la responsabilité du coup d'État du 12 avril 2012 et l'un de ses membres les plus actifs. Il a été l'un des premiers officiers à reconnaître publiquement son appartenance au « commandement militaire » puisqu'il en a signé l'un des premiers communiqués (le n° 5, daté du 13 avril 2012). Le major Djaló appartient aussi au renseignement militaire.